

209C1000  
FR0000121121-FS0424

16 juillet 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**EURAZEO**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 13 juillet 2009, la société anonyme Sofina (31 rue de l'Industrie, 1040 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 juillet 2009, le seuil de 5% des droits de vote de la société EURAZEO et détenir 3 239 805 actions EURAZEO représentant 5 759 805 droits de vote, soit 5,87% du capital et 7,39% des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

(1) Sur la base d'un capital composé de 55 161 316 actions représentant 77 928 832 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.